



**Pour une protection sociale des paysannes.
En Suisse et dans le monde.**

Témoignage de Andrea Joss

Andrea Joss et sa famille exploitaient une ferme de 40 hectares avec des céréales, des cultures fourragères et 19 vaches laitières. En parallèle, Andrea Joss avait mis sur pied une boulangerie artisanale dans laquelle était moulu son propre grain, ainsi qu'un service traiteur qui employait 13 personnes. Cela signifiait beaucoup de travail.

Andrea Joss travaillait 17 heures par jour, 7 jours sur 7. Elle s'occupait des grands-parents, de la comptabilité, de l'ensemble de l'administration, ainsi que du ménage et de l'éducation de ses 3 enfants. De plus, son fils a passé beaucoup de temps à l'hôpital à cause d'une malformation cardiaque. Une partie des soins a été prise en charge, mais pas le tout.

La boulangerie étant l'activité principale de la ferme, Andrea Joss a également pu utiliser le marketing direct des produits de la boulangerie pour sensibiliser ses concitoyens aux réalités de la vie des paysannes. Elle a toujours été fière d'être la femme d'un paysan.

Jusqu'au jour où tout a changé : Andrea Joss s'est séparée de son mari et a dû quitter la ferme. Puisque la ferme appartenait aux parents de son mari, il était donc clair que celui-ci en poursuivrait l'exploitation.

Quand elle a quitté la ferme, son plus grand défi a été de déménager dans un immeuble et de perdre son emploi. Tout ce qu'elle avait construit avait disparu d'un seul coup. Elle a eu également peur de la pauvreté. En tant qu'indépendante, elle ne pouvait pas s'inscrire au chômage. Elle n'avait pas non plus de fonds de pension.

Mais aujourd'hui, Andrea Joss a commencé et achevé deux formations : la première comme fiduciaire spécialisée dans l'agriculture et l'autre en tant que médiatrice, également spécialisée dans l'agriculture. Elle offre entre autres ce service à l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF), ainsi que sur la plate-forme d'aide et de soutien de l'USPF où elle intervient en tant que spécialiste. En outre, elle travaille pour diverses communes. Ce qui lui manque le plus, c'est de travailler dans la nature et avec les animaux. Aujourd'hui, elle souhaiterait toujours être la femme d'un paysan.

La ferme a été reprise par son fils. Sa fille aînée reprendra la ferme des parents de son petit ami. Cela plaît à Andrea Joss, mais il est important pour elle que ses enfants le fassent par conviction d'une part et qu'ils soient heureux d'autre part. Elle attend de son ex-mari qu'il respecte et soutienne la jeune génération. Elle-même le fera aussi bien que possible.

Et que souhaite-t-elle pour que les autres femmes ne fassent pas les mêmes mauvaises expériences? Afin d'éviter la séparation, elle conseille aux familles paysannes de demander de l'aide à un stade précoce, avec une médiation. De plus, il serait souhaitable d'inclure la médiation en tant que matière à l'école d'agriculture et dans la formation des paysannes. Même pour les hommes, une séparation suscite de grandes craintes existentielles et il leur est également très difficile de faire face à une telle situation.



Pour une protection sociale des paysannes. En Suisse et dans le monde.

Le dialogue est extrêmement important et n'est parfois malheureusement pas suffisant dans les fermes. Souvent, les familles paysannes ne reçoivent de l'aide que lorsqu'il est trop tard. Puisqu'une séparation entraîne inmanquablement des conséquences sociales négatives, il est judicieux d'entreprendre de telles démarches assez tôt – conformément à l'adage : il vaut mieux prévenir que guérir.

Andrea Joss souhaite une meilleure reconnaissance et plus de respect pour les familles paysannes et pour le travail remarquable qu'elles accomplissent au quotidien. Elle conseille aux paysannes du monde entier de se lever et d'exprimer leur opinion. Ainsi, elles auront une meilleure estime d'elles-mêmes et une plus grande confiance en elles. C'est extrêmement important.

